

LES MARDIS DE CONFLUENCES
> saison 2020-2021
LES HÉRITAGES

PROGRAMME



Depuis les années 1970, le patrimoine des Français a plus que doublé. Ce retour du patrimoine s'accompagne d'un changement profond dans sa composition puisque, en France comme dans de nombreux pays, la part provenant de l'héritage est désormais plus importante que celle provenant de l'épargne. Le retour de l'héritage tend à remettre en question le rôle du mérite dans la formation des inégalités en engendrant une société davantage polarisée où les positions sont innées et non plus acquises. Loin d'être un simple retour au 19ème siècle, l'héritage connaît aussi des mutations profondes qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Dans le même temps, la place de l'héritage dans le débat public a fortement diminué par rapport à ce qu'elle était au 19ème siècle. Surtout, alors qu'elle n'a peut-être jamais été aussi utile, la fiscalité successorale est en déclin depuis la fin des années 1970. Dans de nombreux pays (Nouvelle-Zélande, Suède, Etats-Unis...), cet impôt a été fortement allégé voir supprimé. Pour comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de compléter l'analyse économique par une étude poussée des raisons de ce déclin.



Nicolas Frémeaux, maître de conférences en économie à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas. Ses thèmes de recherche sont à la croisée de l'économie des inégalités et de l'économie de la famille. Il s'intéresse plus particulièrement à l'accumulation et à la transmission de patrimoine. Il étudie aussi le rôle des décisions matrimoniales (choix du conjoint, régime matrimonial...) dans la formation des inégalités. Il a publié plusieurs articles et un ouvrage *Les Nouveaux Héritiers* (Seuil) en 2018.

Les enjeux économiques et fiscaux du retour de l'héritage

Entrée libre
et gratuite

Conférence-débat

Mardi 13 avril | 17h30-19h30

En visio-conférence

Cette conférence sera animée par Richard Gaillard, chercheur en sociologie (UMR ESO) à l'Université d'Angers.

Renseignements : Carole Laugery
carole.laugery@univ-angers.fr

[Lien vers l'évènement Teams](#)

